

COMMUNE DELEGUEE DE VILLEDIEU LA BLOUERE

PROCEDURE D'INSCRIPTIONS 2019 – 2020

Restaurant scolaire, périscolaire, périscolaire Mercredi en semaine scolaire

Pour le **multi accueil les Lutins**, inscription **sur rendez-vous uniquement** au 02 41 30 14 88
Pour l'**ALSH Vacances scolaires**, voir **permanences d'inscription** sur les tracts d'animations
Maison de l'enfance - 10 allée des jardins

Les services communaux de Villedieu-la-Blouère, commune déléguée de Beaupréau-en-Mauges, utilisent la fiche de renseignements famille.

Ce document a été réalisé conjointement avec différents services communaux et associatifs présents sur la commune de Beaupréau en Mauges.

La fiche de renseignements famille a pour but de faciliter les démarches administratives des familles vers les services à l'enfance du territoire qui adoptent ce document.

Attention la fiche de renseignements famille seule ne vaut pas inscription

Pour le dossier d'inscription pour la rentrée 2019-2020, vous devez fournir :



- Une fiche de renseignements famille PAS D ENVELOPPE PAS D AGRAPHES
- PHOTOCOPIE VACCINS
- Une fiche d'inscription **par enfant** pour tous les services concernés.
- Pour les enfants en garde alternée : merci de remplir une fiche d'inscription par parent
- Un RIB (uniquement pour la 1ère demande de prélèvement ou en cas de changement)

Vous pouvez télécharger ces documents sur le site Internet de Beaupréau-en-Mauges :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

Soit venir les chercher en version papier à la maison de l'enfance ou à l'accueil de la mairie déléguée

Une fois remplies, vous déposerez les fiches en **version papier** :

- à l'école par le bais des enseignants(es) ⇒ **ne pas remettre** dans un des services
- à la permanence le vendredi 21 juin 2019 de 16h00 à 17h30 maison de l'enfance
- Si impossibilité de venir aux permanences et que vous souhaitez des renseignements veuillez prendre rendez-vous avec les services concernés.

DATE LIMITE DES DEPOTS DE DOSSIER : LE MARDI 25JUN 2019

Passé cette date les dossiers seront sur liste d'attente.

Merci d'être vigilant et de respecter ce délai pour le bon fonctionnement des services.

MEMO A CONSERVER

Année scolaire 2019-2020

Quelques conseils avec la procédure « téléchargement des fiches » et inscriptions

Télécharger les fiches en allant sur :


<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

- Enregistrez la fiche renseignements famille sur votre ordinateur
- N'oubliez pas d'enregistrer la version finale de votre fiche de renseignements famille
- Conservez-la et modifiez-la en cas de besoin
- Compléter la fiche d'inscription et l'imprimer
- N'oubliez pas de retourner les 2 fiches (famille et inscription) en version papier
- Si en cours d'année vous avez des modifications sur les fiches (famille ou inscription) merci de nous les transmettre.

Les règlements intérieurs sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de la commune de Beaupreau-en-Mauges :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

Récapitulatif par services

| Services | Coordonnées | Délai de prévenance pour commander ou décommander | Tarifs |
|--|--|--|--|
| Restaurant scolaire le pain d'épice | 02 41 30 98 60 restaurantscolaire.villedieu@beaupreauenmauges.fr rue de la Méranderie | NOUVEAUX DELAIS A COMPTER DU 1.9.2019. Pour le lundi → au plus tard le jeudi précédent Pour le mardi → au plus tard le vendredi précédent Pour le jeudi → au plus tard le lundi précédent Pour le vendredi → au plus tard le mardi précédent | Le repas : 3.85€ Repas non réservé ou hors délai : 6.00 €  lors de maladie de l'enfant le 1 ^{er} repas restera facturé. |
| Périscolaire | 02 41 30 10 63 enfancevilledieu@beaupreauenmauges.fr 10 allée des jardins | Pour le lundi → le jeudi précédent Pour le mardi → le vendredi précédent Pour le jeudi → le lundi précédent Pour le vendredi → le mardi précédent | Tarif au ¼ d'heure (selon QF) 0 – 600 : 0.51 € 601 – 750 : 0.61 € 751 – 900 : 0.71 € 901 – 1100 : 0.81 € 1101 – 1500 : 0.91 € + 1500 : 1.01 € Absence signalée hors délai : Un 1/4 h facturé si enfant inscrit matin OU soir Deux 1/4 h facturés si enfant inscrit matin ET soir Absence non signalée : Temps pré-réservé facturé en totalité |
| ALSH vacances scolaires et périscolaire Mercredis scolaires | 02 41 30 10 63 enfancevilledieu@beaupreauenmauges.fr 10 allée des jardins | Pour le mercredi scolaire → décommander le lundi avant 12h00 Pour les vacances scolaires : décommander 8 jours avant le jour souhaité. En cas d'absence signalée hors délai, le temps prévu sera facturé. Excepté pour maladie où ½ journée sera facturée. En cas d'absence non signalée au service, le temps prévu sera facturé. | Tarif à l'heure (selon QF) 0 – 600 : 1.32 € 601 – 750 : 1.52 € 751 – 900 : 1.72 € 901 – 1100 : 1.84 € 1101 – 1500 : 1.92 € + 1500 : 2.04 € Repas : 2.50 € |